

Animateur référent

Elodie JOUANNEAU
ARVALIS
02.31.71.13.91
e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

Animateur suppléant

Clémence ALIAGA
ARVALIS
02.32.07.07.40
c.aliaga@arvalisinstitutduvegetal.fr

L'essentiel de la semaine

Sur blé

Les semis précoces de blé tendre (fin septembre) sont entre le stade 2 feuilles et le stade 3 feuilles. Les semis d'octobre sont entre le stade levée et le stade 2 feuilles. Une parcelle sur 15 parcelles observées dépasse le seuil de nuisibilité pour les limaces (20% de plantes attaquées). Une autre parcelle équipée d'un piège dépasse également le seuil de nuisibilité. Rappelons que l'activité des limaces est maximale quand la température avoisine 15°C, diminue sensiblement vers 5°C puis devient négligeable à 0°C. Les conditions douces annoncées pour les prochains jours sont favorables à leur activité, n'oubliez pas de surveiller vos parcelles. Aucune cicadelle n'est signalée. Les pucerons d'automne sont signalés sur une parcelle (sans dépassement du seuil de nuisibilité).

Sur orge

Les parcelles observées cette semaine sont entre la levée et le stade 2 feuilles. Des dégâts de limaces sont signalés sur 3 parcelles, sans dépassement du seuil de nuisibilité. Les pucerons et les cicadelles n'ont pas été signalés.

Observations réalisées en début de semaine sur :

- 28 parcelles de blé tendre d'hiver.
- 11 parcelles d'orge d'hiver

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

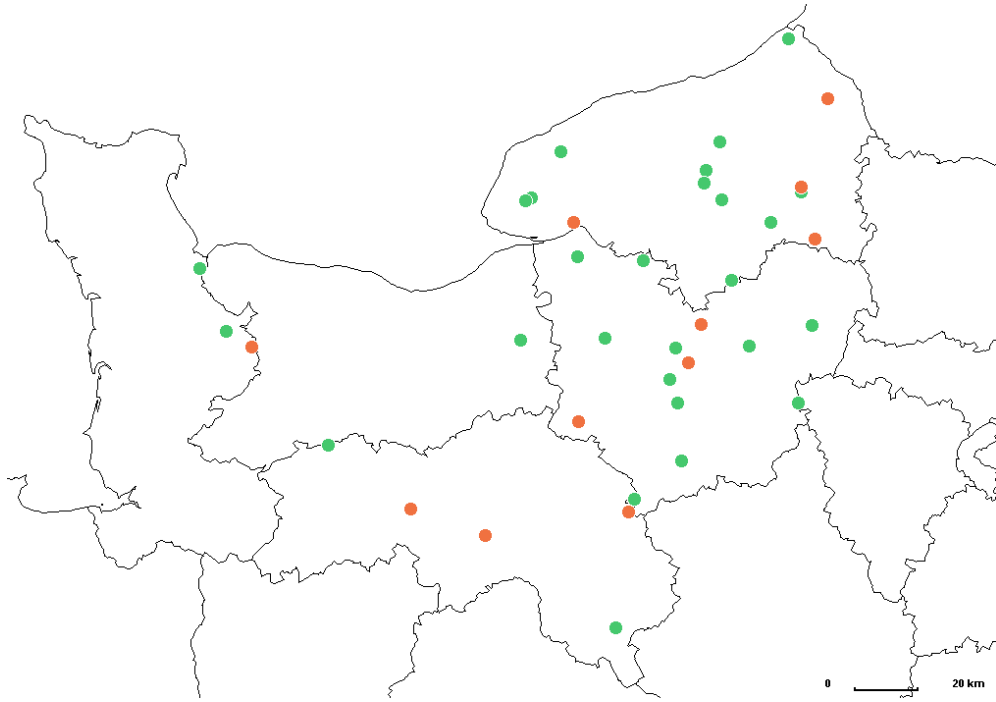
**BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture**

**Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr**

*Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.*

Prochain BSV : mercredi 4 novembre

Cartographie des observations



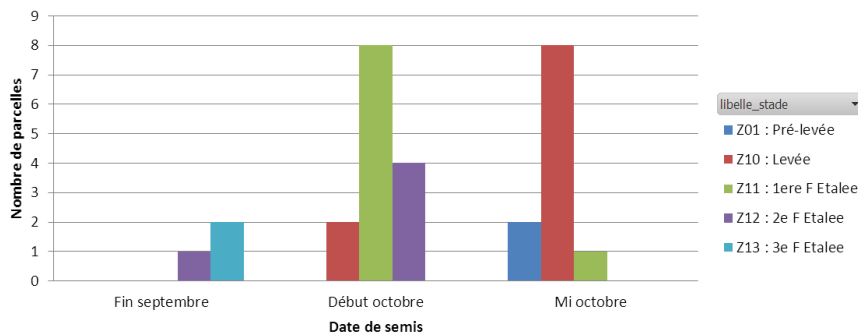
Répartition des parcelles observées : en **VERT** les parcelles de blé tendre d'hiver et en **ORANGE** les parcelles d'orge d'hiver.

Stades des parcelles

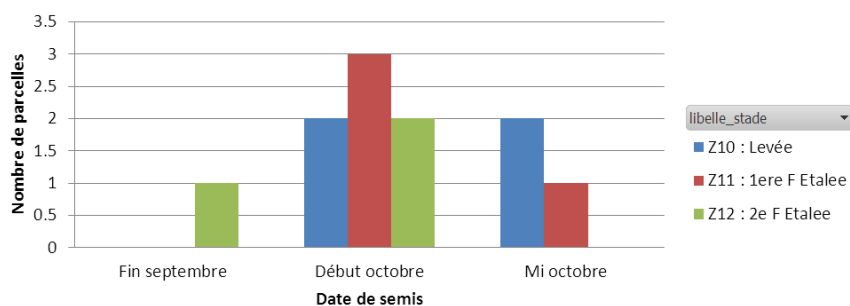
Les semis précoces de blé tendre (fin septembre) sont entre le stade 2 feuilles et le stade 3 feuilles. Les semis d'octobre sont entre le stade levée et le stade 2 feuilles.

En ce qui concerne les orges, les parcelles observées cette semaine sont entre la levée et le stade 2 feuilles.

Répartition des parcelles de blé tendre en fonction du stade et de la date de semis



Répartition des parcelles d'orge en fonction du stade et de la date de semis



Ravageurs du blé tendre

Cicadelles : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

Limaces : sur les 15 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 7 d'entre elles présentent des dégâts de limaces. 6 parcelles sont en-dessous du seuil de nuisibilité (entre 1 et 10% de plantes attaquées). Seule l'une d'entre elles (dans l'Orne) dépasse le seuil de nuisibilité (20% de plantes attaquées). Sur 3 parcelles ayant fait l'objet d'un piégeage, l'une d'entre elles en cours de levée présente 18 limaces/m² (ce qui dépasse le seuil de nuisibilité), l'une d'entre elles au stade 2 feuilles présente 3 limaces/m² et la dernière au stade 3 feuilles présente 2 limaces/m².

Pucerons d'automne : sur 12 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, des pucerons sont signalés sur l'une d'entre elles dans l'Eure (1.3% de plantes porteuses).

Taupins : sur 11 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, quelques dégâts de taupins sont constatés sur l'une d'entre elles.

Ravageurs de l'orge

Cicadelles : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

Limaces : sur 7 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 3 d'entre elles présentent des dégâts de limaces (entre 5 et 10% de plantes attaquées), sans dépasser le seuil de nuisibilité.

Pucerons d'automne : aucun puceron n'a été observé cette semaine.

Seuils de nuisibilité

Limaces

En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (Deroceras reticulatum) et parfois la limace noire (Arion hortensis).

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, mottesuses ou avec des résidus de culture abondants.

Avant la levée, le suivi des populations peut être assuré par un piégeage (4 pièges de 0.25 m² par parcelle, à relever régulièrement). Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit.

A partir de la levée, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.



Piège à limaces, face aluminium visible
(photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces
(photo E. Masson)

Pucerons d'automne

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Cicadelles

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.